Auto'Mag

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des entreprises et cabinets d'expertise en automobile n°138

Retraite à 64 ans… De quoi cette réforme est-elle le nom ?

Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (*COR*) affirme : « *De 2032 jusqu'à 2070, malgré le vieillissement progressif de la population française, la part des dépenses de retraite dans la richesse nationale serait stable ou en diminution* ». Et d'ajouter « *[…] les résultats de ce rapport ne valident pas le bien fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite* ».

Les réformes passées ont déjà fait beaucoup de mal. Nous sommes entre autres choses, passés à des pensions retraites indexées sur les salaires à des pensions retraites Indexées sur les prix, d'où à terme une baisse de pouvoir d'achat de 20% des retraites.

Mais, il faut être clair, le seul objectif de la réforme du gouvernement est de faire des économies et absolument pas de « *pérenniser* » notre système de retraite. Par sa politique économique qui consiste à des exonérations de cotisations sociales, des aides publiques aux entreprises sans contrepartie…prive les caisses publiques de recettes.

Ainsi, pour ramener le déficit public sous les 3% du PIB en 2027 conformément aux injonctions de l'Union Européenne et des agences de notation, le gouvernement veut faire porter les efforts sur les seules dépenses. Macron s'y est engagé d'ailleurs dans son programme de stabilité envoyé en juillet à la Commission Européenne. Il s'est par conséquent donné des objectifs pour son quinquennat avec une augmentation des dépenses maximum de 0,6%. Mais selon le COR, « *les dépenses de retraite, qui représentent le quart de ces dépenses publiques, progresseraient sur la période de 1,8%* ». De ce fait, les 0,6% d'augmentation prévues seraient dépassées. Cela impliquerait une politique d'austérité encore plus importante pour les autres dépenses telles que l'éducation, la santé… Mais la santé, l'éducation sont déjà au bord de l'implosion par justement ces politiques d'austérité à répétition.

L'idée sous-jacente est de continuer ces politiques économiques par une baisse programmée des recettes avec, par exemple, une baisse de la masse salariale dans le public qui contribuerait à diminuer les ressources du système sans qu'elles soient compensées par le privé.

Le gouvernement a une stratégie, celle de baisser les prélèvements obligatoires et toutes les dépenses publiques pour soi-disant améliorer la « *compétitivité* ».

Les dépenses d'assurance sociale baisseront alors que le nombre de retraités va augmenter. Cela va se traduire par un raccourcissement encore plus prononcé de la durée de retraite et une baisse des pensions très importante.

La CGT a fait des propositions sur la retraite que le gouvernement a refusé de discuter.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Experts Auto* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42
Courriel : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr